

Image not found or type unknown



Import vêtements de sport

Par **nicolai23**, le **09/11/2015** à **17:42**

Bonjour, bénéficiant du statut d'auto-entrepreneur, je souhaiterais savoir si la loi interdit l'importation de vêtements de marque hors UE (en l'occurrence une marque de sport), achetés auprès d'un fabricant, dans le but de les revendre.

Doit-on posséder une autorisation quelconque de la marque (si oui, comment se la procurer) ou encore doit-on reverser un pourcentage sur la vente des produits à cette marque (et comment le faire).

Je vous remercie pour vos éventuelles réponses.